

## DÉBOUCHÉS

- Chef de division;
- Directeur communal ou départemental,
- Chef de Service rattaché de protection civile.
- Directeur Régional ou Technique National.

A ce titre il est responsable de :

- L'animation du COVACC (Veille, Alerte, conduite des crises)
- La Prévention des Risques et des Catastrophes ;
- La Planification des interventions;
- La Mise en place du système d'alerte rapide ;
- La Gestion des catastrophes.



## ACCES LICENCE

- Avoir le diplôme de BAC ou son équivalent;
- Avoir une Licence ou un BTS (Justifié 2 ans d'expérience pour les titulaires BTS);
- Etre médicalement apte;

## ACCES MASTER

- Avoir le diplôme de BAC ou équivalent;
- Avoir une Licence Professionnelle en Protection Civile (ancienneté d'au moins 2 ans);
- Etre médicalement apte

## DURÉE DES FORMATIONS

- Licence : (1an)
  - \* 12 mois en présentiel.
- Master : (2ans)
  - \* 12 mois en présentiel;
  - \* 06 mois en ligne.
  - \* 06 mois de stage et rédaction de mémoire



## RÉPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité · Travail · Progrès



Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité  
Publique et l'Administration du Territoire

Ministère de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation Technologique

## DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION CIVILE



## ECOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE



"SE FORMER POUR MIEUX PROTÉGER"

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION  
ECOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE  
Colonel Major Mahamane Laminou Moussa



+227 83 80 35 99



nigerenpc@gmail.com



Quartier Koubia, à environ 25km de  
l'Aéroport International Diori Hamani

www.enpcniger.ne

## CRÉATION EVOLUTION

- Création par décret n°2016-344 du 08 Juillet 2016 portant organisation du ministère de l'intérieur;
- Inauguration en janvier 2017 ;
- Démarrage des cours Mars 2018;
- Ouverture aux ressortissants de l'Afrique de l'Ouest en novembre 2018;
- Ouverture à toute l'Afrique en 2021;
- Ouverture du Master en 2025.



## MISSIONS

- 01 Formation initiale, permanente et spécialisée du personnel de la protection civile en prévention et gestion des risques et des catastrophes;
- 02 Formation initiale, continue et spécialisée du personnel d'autres services étatiques, des collectivités publiques et du personnel du secteur parapublic et privé qui en feront la demande;
- 03 Organisation de formations, en matière de prévention de risques et de gestion de catastrophes de toute nature, destinées aux élus locaux, aux autorités administratives déconcentrées, aux fonctionnaires et aux cadres des entreprises;
- 04 Réalisation d'études dans tout domaine relevant de la protection civile en vue d'une amélioration de la prévention et de la gestion des risques et des catastrophes;  
Développement de la coopération dans le domaine de la formation et de la recherche, avec des partenaires nationaux, régionaux et internationaux.



## ORGANIGRAMME

